

## **Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil de faculté du 7 juin 2012, n° 92 – adopté par le Conseil de faculté lors de sa séance du 5 juillet 2012**

*Avertissement préalable: Pour des raisons de commodités de lecture, le masculin est utilisé à titre générique. Tous les titres et fonctions doivent être entendus comme masculins et féminins.*

### **1. Ordre du jour**

Les points à l'ordre du jour sont acceptés. L'ordre de traitement des différents points est modifié avec l'accord des membres présents du Conseil de Faculté.

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2012, n° 91**

Le procès-verbal est adopté sous réserve des modifications demandées.

### **3. Communications du Doyen**

Le Doyen présente huit communications:

1. *Poste de Professeur en économie de l'environnement et des ressources naturelles*: La Direction a reçu l'ensemble des documents et a pris la décision d'aller de l'avant en suivant les conclusions du rapport de la Commission de présentation.

RAPPEL. Pour des raisons évidentes liées à la protection des données personnelles, les procédures d'engagement en cours ne font l'objet d'aucune communication nominale.

2. *Poste de MA en sismique appliquée (IG)*: le Doyen informe que le Rapport de la Commission de présentation a été approuvé par ses membres ainsi que par le Décanat. La procédure suit son cours.

RAPPEL. Pour des raisons évidentes liées à la protection des données personnelles, les procédures d'engagement en cours ne font l'objet d'aucune communication nominale.

3. *Géopolis*: Une séance d'information importante organisée par la Direction de l'UNIL aura lieu le 27 juin à 16h00 dans l'auditoire 1031 de l'Anthropole. À cette occasion, le calendrier définitif sera annoncé. Cette séance concernera également la suite des déménagements – induits par Géopolis – dans Anthropole et Internef.

Unibat va prochainement diffuser un guide du déménagement à l'usage des personnes concernées.

Par ailleurs, le Décanat, avec l'aide des directeurs des futurs unités, arrive au terme de l'attribution des locaux dans Géopolis.

Pour toute information supplémentaire, il convient de s'adresser à M. Rémy Freymond ([remy.freymond@unil.ch](mailto:remy.freymond@unil.ch)), personne de contact centralisant toutes les informations autour du déménagement.

4. *Mesure de soutien en faveur des PAST et des MA*: La Direction a mis sur pied une mesure de soutien en faveur des PAST et des MA afin de leur permettre de consolider leur dossier scientifique. Elle consiste en un subside permettant d'être déchargé d'un cours de deux heures hebdomadaires durant un semestre. Les conditions à l'octroi de cette mesure sont un engagement à un taux minimum de 80% et le fait d'assumer au moins quatre heures d'enseignement hebdomadaire par année. Cette mesure exclut les MA Ambizione ainsi que les Professeurs boursiers de la Confédération. Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès du Décanat(lien vers l'adresse email [lise.reymond@unil.ch](mailto:lise.reymond@unil.ch)).
5. *Lancement du concours Durabilis (anciennement Oui-DD) pour les étudiants*. Ce concours est lancé conjointement par l'EPFL et l'UNIL afin de récompenser des travaux de recherche dans le domaine du développement durable. Le délai de candidature est fixé au 31 août 2012. Le concours est ouvert aux étudiants en BSc et MSc. Il y a dix prix à la clé de 1000.- chacun. Le Doyen rappelle que des étudiants de la FGSE ont déjà connu le succès avec ce concours. Le Décanat serait enchanté que cette tradition perdure.
6. *Deux nouvelles lois édictées par le canton de Vaud*: Le Canton de Vaud vient d'édicter et réviser deux nouvelles lois. Il s'agit d'une loi dans le domaine de la géo-information et de la révision de la loi cantonale sur la forêt suite aux modifications de la loi fédérale.
7. *Election complémentaire au Conseil de faculté*: Avec l'entrée en fonction du nouveau Décanat, des places seront à pourvoir au sein du Conseil de faculté parmi les représentants du corps professoral. Les sièges des Profs. François Bussy et Eric Verrecchia sont entre autre concernés. Le Doyen demande par extension que tout représentant des corps, autres que les étudiants, qui démissionneraient durant l'été s'adresse à M. Rémy Freymond ([remy.freymond@unil.ch](mailto:remy.freymond@unil.ch)) d'ici à la prochaine séance du 5 juillet afin de permettre de grouper les élections. Concernant les membres du corps étudiant, une élection complémentaire aura lieu si besoin en automne, une fois connus les résultats des examens.
8. *Règlement de l'Ecole*: le Règlement de l'Ecole a été validé par la Direction. La constitution de ses organes va pouvoir commencer.

## 4. Recherche

Le Vice-doyen Torsten Vennemann communique l'appel à candidature pour le «Prix Média 2012» des Académies suisses des sciences. Cet appel concerne le domaine de la médecine, des sciences naturelles, des sciences humaines et sociales et des sciences techniques. Il distingue les travaux de grande qualité qui s'adressent à un large public et ont été publiés dans un média suisse à parution régulière. Les prix sont dotés de CHF 10'000.-. Le délai de dépôt de candidature est fixé au 15 juin.

Il félicite également chaleureusement le Prof. Stuart Lane qui va recevoir la *Victoria Medal for research in physical geography and hydrological modelling* de la *Royal Geographical Society*. Le Prof. Stuart Lane est applaudi par les membres du Conseil.

## 5. Communication des représentants FGSE au Conseil de l'Unil

Le Vice-doyen Torsten Vennemann informe que le Conseil de l'Unil a approuvé à l'unanimité le rapport de la Commission des Finances et de Gestion du Conseil de l'Unil concernant le budget ordinaire 2013 élaboré par la Direction et les facultés. Ce projet de

budget doit encore passer par les organes de l'Etat avant de pouvoir être considéré comme définitif.

L'autre point central de la dernière séance a porté sur d'éventuelles modifications à apporter au RGE. Ce règlement a été critiqué, principalement sur la double correction des examens ainsi que sur l'allongement du délai de recours, passant de 10 à 30 jours. Le débat a été animé. Finalement, le Conseil de l'Unil va former une commission afin de réfléchir à une révision du RGE relative à l'opportunité de la double correction des examens écrits.

## **6. Préavis sur le Plan d'études révisé du Master en géosciences de l'environnement**

Le Vice-doyen Torsten Vennemann présente les changements proposés dans le Plan d'étude du Master en géosciences de l'environnement, adoptés à l'unanimité par la Commission de l'enseignement dans sa dernière séance.

*Le Plan d'études du Master en géosciences de l'environnement est préavisé favorablement par les membres du Conseil. Il va maintenant être soumis à la Direction.*

## **7. Préavis sur des modifications du RFGSE**

Le Doyen présente les points qui nécessitent une révision du RFGSE entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai de cette année.

Un premier point concerne les ajustements rendus nécessaires par la création transitoire du CRET (Centre de recherche sur l'environnement terrestre), avant la création de l'IPST. Les articles 9 et 11 doivent être modifiés et un nouvel article 89 « dispositions transitoires » doit être introduit. Les nouveautés incluses dans ces trois articles sont l'existence du Centre, son appellation, sa constitution avec des organes identiques à ceux d'un institut, ainsi que son existence limitée dans le temps. En effet, le CRET sera dissout dès que l'IPST aura été créé.

Le second point concerne la Commission de sécurité qui n'est plus en conformité avec la Directive 0.10 de la Direction « Organisation de la sécurité à l'Unil ». En effet, l'organisation de la sécurité n'est plus du ressort du Conseil de faculté mais de celui du Décanat qui, en lieu et place d'une commission de sécurité, doit créer un Comité d'hygiène et de sécurité de la Faculté. Une révision du RFGSE a donc été proposée. Elle implique la modification des articles 18 et 36 ainsi que la suppression des articles 49, 50 et 51.

*Le RFGSE ainsi modifié est préavisé favorablement par les membres du Conseil. Il va maintenant être soumis à la Direction pour approbation.*

## **8. Préavis sur la désignation du coordinateur du Master de géographie**

*La Prof. Céline Rozenblat est nommée coordinatrice du Master de géographie en remplacement du Prof. Antonio Da Cunha. Il a en effet souhaité être relevé de ses fonctions après plusieurs années d'engagement en faveur de ce Master, en tant que coordinateur, notamment.*

## **9. Nomination du directeur du futur Centre de recherche sur l'environnement terrestre (CRET – ex-CERGGAR)**

*Le Prof. Klaus Holliger est nommé directeur du CRET sur proposition des membres du Conseil provisoire de ce dernier, soit les professeurs, MER et MA de l'IG et de l'IGAR actuels ainsi que le Prof. Suren Erkman.*

Le Doyen manifeste sa satisfaction de savoir désormais qui sont les trois directeurs des trois nouvelles unités de la Faculté. Il invite les Directeurs à poursuivre leur travail pour compléter les directions d'unité (directeur-adjoint) et mettre en place les Conseils d'unité.

## **10. Préavis sur le rapport de la Commission pour la stabilisation d'un MA en tant que MER à l'IPTEH (Dr Gérald Hess)**

*Le préavis du Conseil reprend les conclusions du Rapport de la Commission qui sont favorables à la stabilisation du Dr Gérald Hess au niveau MER1. Ce préavis sera transmis à la Direction pour décision.*

RAPPEL. Pour des raisons évidentes liées à la protection des données personnelles, les procédures d'engagement en cours ne font l'objet d'aucune communication nominale.

## **11. Désignation d'un codirecteur et d'un rapporteur de thèse**

*La codirection de la thèse de Mme Gladys Pinard par le Prof. Eric Verrecchia et le Dr Jorge Spangenberg est acceptée à l'unanimité des membres présents (20 voix).*

*La désignation du Prof. Emmanuel Reynard en tant que rapporteur de la thèse de Mme Lenka Kozlik est acceptée à l'unanimité des membres présents (20 voix).*

## **12. Affaires académiques**

Le Vice-doyen Jean-Luc Epard présente deux communications.

1. *Directive du Décanat sur les demandes de congé des étudiants* : Le but de cette directive est d'uniformiser les pratiques, en particulier au niveau de chacun des Masters. Ce document a été diffusé auprès de tous les secrétariats de Master.
2. *Certificats médicaux*. Lors des camps, excursions et terrains, un étudiant qui ne peut être présent, ou n'y assiste que partiellement, doit justifier son absence. Pour rappel, il est de la responsabilité de l'enseignant de demander le certificat médical, sans oublier de le transmettre ensuite au Secrétariat académique.

## **13. Divers, interpellations et propositions**

Nihil.

Le Doyen rappelle que le 5 juillet se tiendra la dernière séance du Conseil de faculté pour l'année académique 2011-12.

La séance est levée à 19h05.

Jean Ruegg, Doyen